

La première pierre

Ce mercredi 3 avril, 15h 55 au clocher de l'église de Duerne, le soleil étincelle dans le ciel bleu immaculé. La première pierre de la future **“colocation à responsabilité partagée”** est posée par Monsieur Christophe Guilloteau, président du conseil départemental du Rhône mais également président de l'OPAC, bailleur et futur propriétaire du bâtiment.

Cet acte symbolique marque la fin d'un long travail largement entravé par la période COVID et toutes les problématiques inhérentes au métier du bâtiment. Les nombreux élus et partenaires présents sont là pour témoigner de l'intérêt porté à l'initiative de l'association Solidar-aidants.

Ce projet pilote dans les Monts du Lyonnais est pris très au sérieux par tous les acteurs de la vie publique. Le bien-fondé n'étant pas à démontrer, sa réussite attendue, suscitera à n'en pas douter la duplication et un essaimage sur le reste du territoire.

Cet acte marque également le départ d'un rétroplanning visant à s'assurer que toutes tâches définies soient réalisées dans les délais afin d'accueillir les résidents en avril 2024.

Les lecteurs sont invités à consulter le site internet de Solidar-aidants sur lequel toutes les actions de l'association sont développées.

solidairaidantsmdl.com

Au fil des mois à venir, toutes les nouvelles informations ayant trait à la colocation seront publiées sur ce site.



SOLIDAIR-AIDANTS MONTS DU LYONNAIS



COLOCATION A RESPONSABILITE PARTAGEE A DUERNE (69850)



Colocation en responsabilité partagée dans une grande villa de plain-pied comprenant 8 chambres et salle de bain-wc (20 m² x 8= 160m²) pour la partie privée et un espace commun comportant une grande pièce de vie (100m²) avec cuisine ouverte, dépendances (buanderie...) et un jardin accessible.

Un **habitat adapté à des personnes en situation de handicap** (normes PMR).

Inscrit dans un programme immobilier inclusif de 6 logements et d'un commerce en centre de village.

Défini dans sa forme et sa gestion par les aidants de futurs habitants, membres de **l'association Solidar-aidants Monts du Lyonnais** qui porte le projet.

L'ACCUEIL DES FUTURS HABITANTS



Accompagnées 24h sur 24h par des professionnels (Intervenants à domicile qualifiés) appartenant à un service partenaire, par leurs aidants proches (10h semaine /famille soit environ 1/3 du temps d'accompagnement) et des bénévoles du village. Cette organisation vise des conditions financières permettant l'accès au plus grand nombre.

Intervention de personnels soignants, infirmiers, aide soignants qui assurent soins et toilettes à domicile mais aussi, médecins, kinésithérapeutes, orthophonistes, ergothérapeutes, psychologues ...proposés par l'association dans le cadre d'un partenariat (pour autant les habitants restent libres d'autres choix) ...

Avec un « **Animateur de la Vie Partagée** » (**coordinateur**) salarié de l'association et financé par le Département du Rhône (convention signée).

Ce n'est pas un établissement médico-social mais un nouveau dispositif qui propose des fonctions différenciées dans un ensemble coordonné : hébergement, accompagnement et animation au quotidien, restauration/lingerie, soins (professionnels ou services autonomes) ...

UNE INCLUSION DANS LA VIE D'UN VILLAGE



Une logique de proximité dans le choix des habitants qui viennent du village de Duerne ou de villages environnants.

Une présence dans la vie du village avec des habitants de la colocation qui sortent et peuvent se rendre accompagnés dans les commerces proches.

Une colocation qui accueille pour des jeux partagés ou des activités de jardinage, avec l'accord de leurs parents, des enfants de l'école et de la garderie voisine...

Des activités riches et adaptées pour une vie digne à toutes les étapes de l'existence humaine.



UN PROJET COLLABORATIF

Le porteur de projet : Une association loi 1901, **Solidair-aidants Monts du Lyonnais** qui rassemble les aidants de personnes âgées en perte d'autonomie du territoire de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (32 communes rurales ; 35000h ; 1200 personnes âgées en perte d'autonomie -GIR 4 à 1- dont les ¾ à domicile).



Un partenariat local engagé dans le projet : Département et Communauté de communes des Monts du Lyonnais qui soutiennent l'initiative (« projet pilote » pour la CCMDL), Mairie de Duerne qui met à disposition un terrain et a choisi un promoteur,

AT Synergie, pour ce programme immobilier, un bailleur social, l'OPAC du Rhône futur propriétaire, des services locaux prêts à participer au fonctionnement (SSIAD, SAAD) ...



Des soutiens nationaux pour engager l'ingénierie du projet :

des partenaires pour accompagner la conception (Habiter Autrement, HAPA)



et des soutiens financiers (Fondation de France, Fondation des Petits Frères des Pauvres, Crédit Agricole Assurances, AG2R ...)



Contact :

Solidair-aidants MDL, 4 rue de la Mairie 69850 Duerne

solidairaidantsmdl@gmail.com

Tel : 06 44 78 32 35

Site : solidairaidantsmdl.com